

MARVEJOLS INFOS

Le magazine municipal - Automne 2026



Une action publique au service de l'intérêt général



Chères Marvejolaises, chers Marvejolais,

Ce nouveau numéro de Marvejols Infos revient sur une saison particulièrement riche, qui a une nouvelle fois illustré la vitalité et l'attachement de notre commune à son cadre de vie et à ses habitants.

L'été a été rythmé par de nombreux rendez-vous culturels et festifs : concerts, expositions, spectacles de rue, théâtre, cinéma, sans oublier les Estivales qui ont offert, tout au long de la belle saison, des moments de partage et de convivialité. Ces événements, désormais attendus, rassemblent habitants et visiteurs autour de la musique, de la fête et de la découverte artistique, participant pleinement au rayonnement et à l'animation de notre Ville.

Cette année nous avons aussi célébré un anniversaire important : les 10 ans du Marveloz' Pop Festival. Une décennie d'engagement, portée par les bénévoles de l'association et par tous ceux qui font vivre cet événement devenu un rendez-vous incontournable de notre territoire.

Je tiens à saluer chaleureusement leur énergie et leur fidélité, qui témoignent de la force du tissu associatif marvejolais. Ce numéro revient aussi sur deux inaugurations qui marquent des avancées concrètes pour notre commune : celle du square Jacques Secrétin, nouvel espace de convivialité et de détente ouvert à tous, et celle des trois nouveaux courts de tennis, qui viennent renforcer l'offre sportive du territoire au service des clubs et des pratiquants de tous âges. Ces équipements traduisent la volonté de la Ville d'améliorer, jour après jour, le cadre de vie et les possibilités offertes à chacun.

Enfin, ce magazine met à l'honneur l'action essentielle du Centre communal d'action sociale.

À travers son accompagnement au quotidien, le CCAS incarne les valeurs de solidarité et d'attention qui sont au cœur de l'engagement municipal, auprès des aînés comme des plus fragiles.

Son action discrète mais indispensable témoigne d'une commune qui n'oublie personne et place l'humain au premier plan. Dans un contexte parfois incertain, Marvejols reste fidèle à ce qui fait sa force : l'écoute, le lien et le service rendu à chacun. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à cette dynamique : agents municipaux, élus, associations, bénévoles et partenaires. Grâce à leur engagement, notre ville demeure vivante, humaine et fidèle aux valeurs du service public.

Avant de conclure, je souhaite attirer votre attention sur un événement majeur pour la vie associative de notre commune : l'inauguration toute fraîche du Moulin de la Goutelle réhabilité en Maison des associations. Ce projet structurant offre un nouvel espace de rencontres, d'échanges et de projets pour les forces vives de Marvejols. N'ayant pu couvrir cet événement dans ce numéro, nous y reviendrons en détail dans la prochaine édition de Marvejols Infos.

Bien à vous,
votre maire, Patricia Brémond



Arrêt sur image

MarveLoz'
Pop Festival

p. 04

Solidarités

Séjours pour
les jeunes
de Marvejols

p. 15



Animations

Les Estivales
de Marvejols

p. 16

Ours

Ne pas jeter sur la voie publique

Marvejols Infos - septembre - novembre 2026

Directrice de la publication : Patricia Brémond

Adjoint à la communication : Aymeric Felgeirolles

Conception et rédaction : Albane Falcon

communication@ville-marvejols.fr - 04 66 32 48 83

Ville de Marvejols

9 avenue Savorgnan de Brazza - 48100 Marvejols

04 66 32 00 45 - www.ville-marvejols.fr

Crédit photos : Ville de Marvejols - Office du Commerce

Gévaudan Destination - OFTS de Marvejols -

Communauté de Communes du Gévaudan - Centre de

Loisirs Marvejols et Bourgs-sur-Colagne

Impression : ID4 Marvejols, sur papier recyclé

Sommaire

03 Adopté !

04 Arrêt sur image

08 Cadre de vie

10 En bref

11 Solidarité

16 Sécurité

18 Tribunes politiques

19 Animations

Conseil municipal du 20 juillet 2026

RN88 : le Conseil municipal se prononce pour un aménagement raisonné

Lors de sa séance du 20 juillet 2026, le Conseil municipal a adopté une motion relative au projet d'aménagement de la RN88 entre l'A75 et Barjac, à l'issue de la concertation préalable menée par l'État du 1er juin au 12 juillet 2026.

Axe vital pour la Lozère, la RN88 assure autant les déplacements quotidiens des habitants que les liaisons économiques avec l'A75 et les grands pôles régionaux. Son amélioration et sa sécurisation font, l'objet d'une attente partagée sur le territoire.

Deux orientations étaient soumises au débat : un aménagement sur place (ASP) de la route existante, estimé à 65 M€, ou la création de tracés neufs (variantes Nord et Sud), chiffrés entre 110 et 425 M€ pour un gain de temps de seulement deux à trois minutes.

Le Conseil municipal a fait le choix de soutenir le scénario d'aménagement sur place, jugé le plus équilibré. Cette solution permet de traiter concrètement les points dangereux (carrefours, passages à niveau, traversées de bourgs) tout en préservant les terres agricoles, en limitant l'artificialisation des sols et en maîtrisant la dépense publique.

La commune demande à l'État de retenir en priorité cet aménagement sur place et d'y intégrer un traitement renforcé de la sécurité (accès riverains, cheminement doux). Elle exprime en revanche ses plus fortes réserves sur les tracés neufs, en raison de leurs impacts financiers, agricoles, environnementaux et paysagers.

La motion a été adoptée par 23 voix pour et 4 voix contre, puis transmise aux services de l'État, aux parlementaires et aux collectivités concernées.

Le MarveLoz' Pop Festival

a fêté ses 10 ans !

Trois jours de fête, dix ans d'aventure. Les 9, 10 et 11 juillet, le coeur de Marvejols a vibré au rythme d'une édition anniversaire à la hauteur de son histoire : pop, colorée et décalée, comme toujours.

Né il y a 10 ans d'une simple «discussion de comptoir» entre copains, le MarveLoz' Pop Festival est aujourd'hui devenu un rendez-vous incontournable de l'été marvejolais. Pour cette dixième édition, l'association organisatrice, **LES FORMICABLES**, avait mis les petits plats dans les grands, et le pari a été tenu.

Une fête entièrement gratuite, portée par les bénévoles

Fidèle à l'esprit de son fondateur, le festival est resté totalement gratuit, dans un esprit de culture accessible à tous. Théâtre, cinéma, concert, spectacles de rue : trois jours durant, le centre-ville s'est transformé en scène à ciel ouvert, *en symbiose avec les associations locales.*

Derrière cette réussite, une association 100% bénévole et une véritable armée de volontaires, entre 120 et 130 le jour J, *mobilisés du montage au démontage.* À leur côté, les partenaires, les commerçants, les services municipaux et, bien sûr, le public venu investir la ville pendant trois jours.

Un anniversaire riche en surprises

Pour marquer le coup, cette édition a réservé son lot de clins d'oeil aux années passées et de performances emblématiques réinventées par les bénévoles. Point

d'orgue de la fête : une tombola «un peu loufoque» dont les tickets prenaient la forme de chaussettes numérotées. À la clé : une Simca 1100 rutilante, tirée au sort le soir de la clôture. Félicitations à Julie, l'heureuse gagnante !

«Le MarveLoz' n'est qu'un prétexte»

Si l'esprit du festival tient en trois mots; *pop, coloré et décalé*, son fondateur **KARIM EL OUACHNI** rappelle volontiers l'essentiel : «Ce n'est pas de créer un événement, mais un lien social. Le MarveLoz' n'est qu'un prétexte pour *se retrouver et faire la fête ensemble*»

Un pari qui, en dix ans, s'est largement gagné. «*Tout le monde pensait que c'était impossible... et on l'a fait. Quand on se met ensemble, on peut arriver à faire des choses*»

Un immense bravo à toutes celles et ceux qui ont fait vivre cette édition. Rendez-vous l'année prochaine !



la Simca 1100 rutilante



animation blind test, place Cordesse



concert lors de la clôture, samedi 11 juillet



ambiance musicale avec la fanfare

Rénovation des trois courts de tennis

des partenaires mobilisés

CE MERCREDI 10 JUIN 2026, la Ville de Marvejols a inauguré les travaux de réhabilitation de ses trois courts de tennis.

La cérémonie s'est déroulée en la présence de Mme le Maire, **PATRICIA BRÉMOND**, de M. **RAPHAËL GALIZI**, adjoint au Sport ainsi que de **DAMIEN ARMAND**, président du Comité de Lozère Tennis, et de **DOMINIQUE GIRMA**, président du Tennis Club Marvejols.



Cette opération a permis la rénovation complète des trois terrains, confiée à la société ST Groupe : deux courts ont été refaits en **résine synthétique** et un troisième en **béton poreux** offrant ainsi des équipements plus performants, durables et adaptés à la pratique du tennis pour tout les publics.

Une volonté politique affirmée en faveur du sport

Au-delà de la seule rénovation, ce projet traduit la volonté de la municipalité de promouvoir le sport sur le territoire. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique engagée pour l'obtention du label «Ville sportive» et vise à permettre aux associations locales d'accéder à des infrastructures de qualité, au service de tous les pratiquants.

Un investissement soutenu par de nombreux partenaires

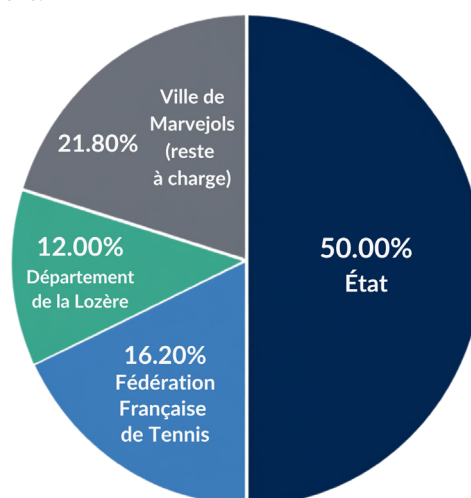
Le montant total de l'opération s'élève à **153 019,20€ HT**,

Grâce aux subventions sollicitées et obtenues avec l'appui de nos partenaires, la commune a bénéficié d'un financement important :

- l'État a participé à hauteur de 76 509,60€ HT, soit 50% du projet,
- la Fédération Française de Tennis est intervenue à hauteur de 24 700€ HT, soit 16,20%,
- le Département de la Lozère est intervenu à hauteur

de 18 363,30€ HT, soit 12%.

Le total des subventions obtenues s'élève ainsi à 78,20%, le reste à charge pour la commune étant de 33 446,302€, soit 21,80%.



Réalisé également avec le soutien de la Région Occitanie, cet investissement témoigne de la volonté de la municipalité de maintenir des infrastructures sportives de qualité et de soutenir la vie associative locale.

La Ville de Marvejols remercie l'ensemble des partenaires, les entreprises intervenantes ainsi que les bénévoles et dirigeants du Tennis Club Marvejols pour leur implication dans ce projet structurant pour notre territoire.



Square Jacques Secrétin : le retour de la verdure au centre-ville



Square Jacques Secrétin, à l'ancienne place de l'école des filles, à l'OFTS

LE MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2026, le Square Jacques Secrétin a été inauguré, en présence de Madame Le Maire de Marvejols, de Madame TROTIN Laure, Secrétaire générale de la préfecture de la Lozère.

Débutés en janvier, les travaux de réaménagement de l'ancien parking de l'OFTS (Organisme de formation au travail social), connu de beaucoup sous le nom de « l'ancienne école des filles », ont laissé place à un nouveau square végétalisé. « Il s'agit d'un moment fort pour notre commune », se réjouit la Maire, **PATRICIA BRÉMOND**. Représentant **un investissement de 176 000 €, financé à 40 % par l'État et à 25 % par la Région Occitanie**, le projet a été conçu en lien avec l'OFTS, dont le bâtiment surplombe le square.

Un retour aux sources

Le lieu portait déjà le nom de square Jacques Secrétin, en hommage au champion de tennis de table venu à Marvejols lors du congrès de la Fédération française de tennis de table, en juin 1984. Champion d'Europe en 1976 puis champion du Monde en mixte en 1977, le pongiste était, selon la Maire, « très attaché à la ville ». « Les espaces publics portent une histoire, une identité auxquels les habitants sont attachés », souligne **LAURE TROTIN**, secrétaire générale de la préfecture, présente lors de l'inauguration.



Mme TROTIN Laure, secrétaire générale de la préfecture

Une ville plus verte

Nouvelle pelouse, désimperméabilisation des sols, préservation des deux cèdres existants : l'aménagement répond aux enjeux climatiques. « Nous avons porté une attention particulière à la durabilité des matériaux et au choix des essences plantées », précise **PHILIPPE BERTUIT**, adjoint au cadre de vie et à l'environnement.



la plaque inaugurale



avec la présence des Marvejolois

Et le stationnement ?

Le square conserve six places en arrêt-minute (30 minutes), contre dix-sept auparavant, pour favoriser la rotation au profit des commerces. En complément, les travaux de l'îlot Châtillon créeront prochainement 37 nouvelles places.

Square Jacques Secrétin : un nouvel espace de vie au coeur de la ville

Les travaux de réaménagement du square Jacques Secrétin touchent à leur fin. Engagée par la Ville de Marvejols dans le prolongement de la réhabilitation du bâtiment qui accueille aujourd'hui l'Organisme de formation au travail social (OFTS), cette opération offre au centre-ville un espace public repensé, plus esthétique, plus pratique et plus respectueux de l'environnement.

La place bénéficie désormais **d'un éclairage public** entièrement rénové, doté d'équipements modernes et économes en énergie. Au sol, la pose de matériaux drainants **favorise l'infiltration naturelle de l'eau** et réduit les surfaces imperméabilisées, tandis que de nouvelles maçonneries structurent l'espace et sécurisent les cheminements.



les deux immenses cèdres qui ont gardé leur place



l'OFTS @ofts_marvejols

Une attention particulière a été portée au cadre végétal : **les deux cèdres majestueux ont été conservés** et de nouveaux espaces verts créés, pour apporter fraîcheur, biodiversité et confort. L'installation de mobilier urbain (bancs, corbeilles, supports vélos) rend enfin le lieu plus convivial et accessible à tous.

Quelques finitions restent à venir (ravalement d'un mur et pose des derniers candélabres), mais la place peut d'ores et déjà être appropriée par les Marvejolais. Cet aménagement s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation des espaces publics du centre-ville, pensés pour être plus durables, plus agréables et mieux adaptés aux usages du quotidien.

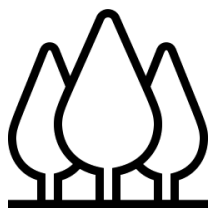
La Ville remercie les riverains et les usagers pour leur patience et leur compréhension tout au long du chantier.



supports vélos, bancs et corbeilles



présence de lumières pour une visibilité nocturne



Travaux et aménagements : améliorer, sécuriser, embellir

La Ville réalise plusieurs travaux d'entretien et d'aménagement dans différents secteurs de la commune : écoles, espaces de loisirs, voirie, espaces publics et bâtiments municipaux. Ces opérations visent à améliorer les équipements, leur usage et la sécurité.

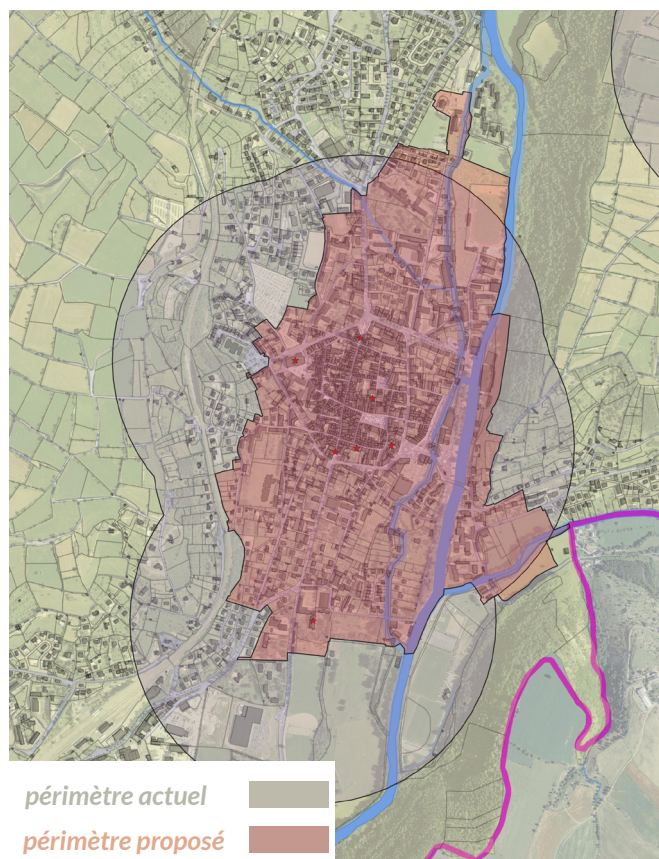
Protéger et mettre en valeur notre patrimoine : la commune s'engage

Marvejols souhaite se doter d'un nouvel outil pour préserver et valoriser le patrimoine de son territoire : le Site Patrimonial Remarquable (SPR). Ce dossier est piloté par **ALBERT FALCON**, élu en charge de ce projet.



Le **23 SEPTEMBRE 2024**, le Conseil municipal a lancé une étude visant à définir le périmètre concerné, première étape avant un classement en SPR à l'échelle de toute la commune.

Concrètement, **ce dispositif permet de repérer clairement les lieux et bâtiments** à protéger, puis d'encadrer les travaux et l'usage du bâti pour préserver, conserver et mettre en valeur ce patrimoine. Une fois le périmètre défini, le projet suit plusieurs étapes : accord de la Communauté de Communes du Gévaudan, examen par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, puis enquête publique. La décision finale de ce classement reviendra au ministre chargé de la Culture.



À la parcelle

La précision du futur périmètre, pour une protection plus juste et plus lisible.

500 m

Le rayon de protection actuel autour de chaque bâtiment inscrit.

5 étapes

De la délibération municipale à la décision finale du ministre de la Culture.

Un seul périmètre

À l'échelle de toute la commune, à la place des multiples zones actuelles.

Végétalisation des espaces verts

Les travaux d'aménagement des boulevards touchent à leur terme. La végétalisation des massifs prend désormais forme, avec une conception et une réalisation assurées par les services techniques de la ville, en partenariat avec le **CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)**. Les premières plantations sont engagées dès ce printemps et se poursuivront à l'automne, notamment sur le secteur de Jabrun.



Pour **PHILIPPE BERTUIT**, Adjoint en charge du cadre de vie et de l'environnement, « Ce programme paysager s'inscrit dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement. Les essences sélectionnées privilégient des plantations économes en eau, adaptées au climat local et nécessitant peu d'entretien. L'objectif est également de favoriser la biodiversité en créant des espaces végétalisés propices au développement des insectes pollinisateurs, tout en améliorant le cadre de vie des habitants et en contribuant à la fraîcheur urbaine durant les périodes estivales. »

Parallèlement, les services municipaux poursuivent le fleurissement traditionnel de la ville avec l'installation de plantes annuelles dans les jardinières, afin d'embellir les espaces publics et d'apporter couleur et convivialité au cœur de la commune.



opération de végétalisation autour de la Bête du Gévaudan

Permis de végétaliser

Ce dispositif, désormais étendu à tout le centre-ville, **permet aux habitants de végétaliser le pied de leur façade.**

L'objectif : embellir la ville, créer des îlots de fraîcheur, favoriser la biodiversité et participer directement à l'amélioration du cadre de vie. Les premiers habitants volontaires ont signé leur Permis de végétaliser **LE 28**

NOVEMBRE 2025 avec la Ville de Marvejols, avec l'appui du **CAUE DE LA LOZÈRE**.

Sur le plan pratique, les services municipaux réaliseront prochainement la percée du revêtement et l'apport de terre. Les habitants planteront et entretiendront ensuite leur végétaux, choisis en cohérence avec les labels APlcité et Ville et Villages Fleuris.



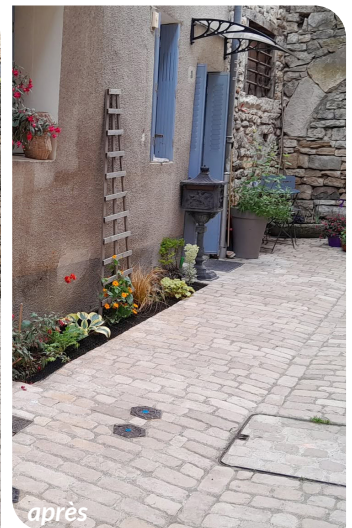
signature des permis de végétaliser



tonte raisonnée avec le label Ville et Village Fleuris



avant



après

PLUi

Après la réunion publique du 6 juillet sur le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durables) Les prochaines étapes du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) seront en octobre 2026 pour une réunion publique sur le règlement et le zonage. **Il est fortement conseillé à la population de s'impliquer, surtout à celles et ceux qui ont des projets immédiats de constructions.**

Vous pouvez venir en mairie en faire part.



Élections Municipales 2026 : Installation du Conseil municipal

LE DIMANCHE 15 MARS 2026, les Marvejolois ont élu les nouveaux membres du Conseil municipal, lors d'un scrutin marqué par une forte participation : plus de 67% à Marvejols, 69% en Lozère au premier tour.



installation des nouveaux membres du Conseil municipal

L'équipe menée par Patricia BREMOND « *Marvejols au Cœur* » a obtenu presque 67 % des voix, représentant 23 sièges au Conseil municipal et 14 à la Communauté de Communes du Gévaudan.

L'équipe menée par Nicolas POUGET « *Une vision pour demain* » a quant à elle obtenu 33 % des voix, soit 4 sièges au Conseil municipal et 2 à la Communauté de Communes du Gévaudan.

Lors de sa séance du **VENDREDI 22 MARS**, Madame Patricia BREMOND a été élue Maire à l'unanimité ; les membres de l'opposition n'ayant pas participé à cette séance d'installation. Les 8 adjoints ont été désignés au cours de cette même réunion, avant la nomination de 4 conseillers municipaux délégués.

Le Conseil municipal est également composé des conseillers suivants :

« *Marvejols au Cœur* »

Karim AOULAGHA · Christine BONNET · Murielle BRUNET · Duncan CASTANIER · Hervé COCHET · Cécile FAGES · Albert FALCON · Marie-Angèle HOURS · Elena SELIN · Bernadette TROUCELIER

« *Une vision pour demain* »

Nicolas POUGET · Corine CASTARÈDE · Monique DE LAGRANGE · Patrick DURAND



Patricia
BRÉMOND
Maire

Les Adjoints au maire



Jérémie
PIC
1^{er} adjoint
Délégué aux
infrastructures,
Urbanisme et
Sécurité



Ghyslaine
ITIER
2^{ème} adjointe
Déléguée à
l'enfance -
jeunesse et
politique seniors



Aymeric
FELGEIROLLES
3^{ème} adjoint
Délégué à la
communication,
Affaires juridiques
et Ressources
Humaines



Delphine
SALSON
4^{ème} adjointe
Déléguée à la
solidarité, santé
et lien social



Raphaël
GALIZI
5^{ème} adjoint
Délégué
au sport et
associations



Véronique
PROUST
6^{ème} adjointe
Déléguée à la
Culture et au
Patrimoine



Philippe
BERTUIT
7^{ème} adjoint
Délégué à
l'Environnement
- Cadre de vie
et Services
techniques



Chantal
LLABRÈS
8^{ème} adjointe
Déléguée aux
Animations
et Festivités

Les Conseillers municipaux délégués



Jean-Paul
BELOT
Délégué aux
Finances -
Commande
Publique et
fiscalité



Matthias
SÉGURA
Délégué au
Commerce



Amélie
CHAUDESAIGUES
Déléguée à
la démocratie
participative -
Animations
de la ville



Patrick
VALENTIN
Délégué aux
infrastructures
et travaux



Une classe mobile

à l'école de la Coustarade

Une classe mobile au service des élèves et des enseignants. Dans le cadre de son engagement en faveur de la réussite éducative et de la modernisation des équipements scolaires, la commune a lancé l'acquisition d'une classe mobile destinée aux élèves de l'école de la Coustarade.

Actuellement en cours de réalisation, ce projet prévoit l'ensemble de six ordinateurs portables, aisément transportables et sécurisés dans un casier de stockage et de recharge, cette classe mobile permettra aux enseignants d'intégrer plus facilement les outils numériques dans leurs pratiques pédagogiques.

Une fois déployé, cet équipement ouvrira de nombreuses possibilités : recherches documentaires, activités interactives, travaux collaboratifs, initiation à la programmation, éducation aux médias et au numérique, ou encore développement des compétences numériques des élèves. Grâce à cette mobilité, chaque classe pourra en bénéficier selon ses besoins et les projets menés tout au long de l'année scolaire.

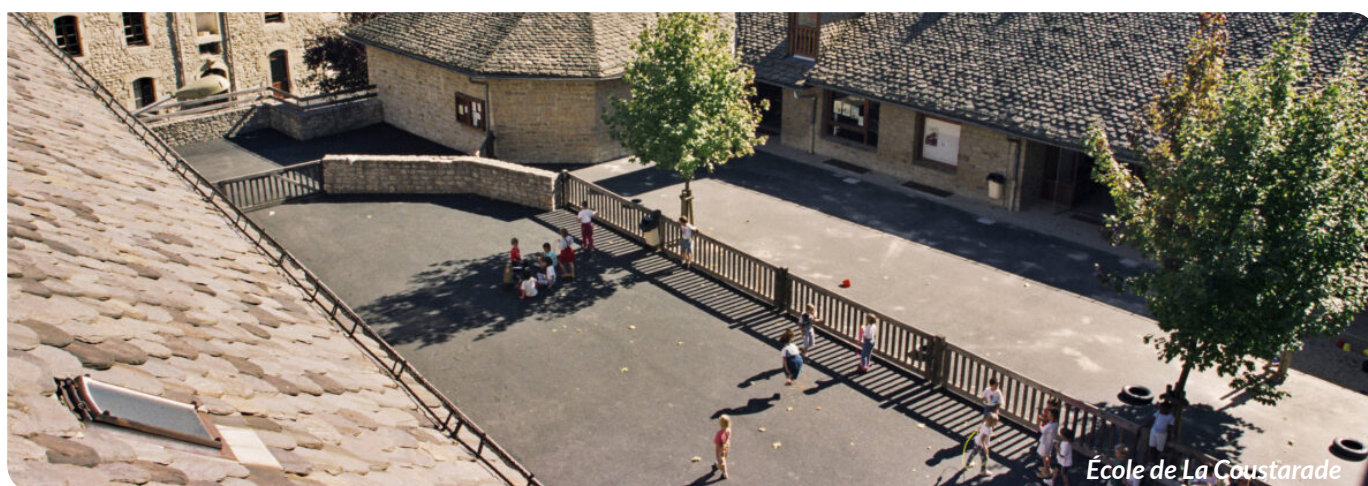
Cette acquisition traduit la volonté de la municipalité d'accompagner les équipes pédagogiques et de garantir aux enfants des conditions d'apprentissage adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Elle contribue également à réduire la fracture numérique en offrant à tous les élèves un accès équitable aux outils informatiques.

La municipalité remercie d'ores et déjà l'équipe enseignante pour son implication dans ce projet et se réjouit de voir cet équipement participer prochainement à la réussite des élèves.



classe mobile



École de La Coustarade

Cantine et accueil de loisirs : un service de qualité, accessible à tous

Point fort de cette rentrée : les tarifs de la cantine et de l'accueil de loisirs restent inchangés depuis 2021, malgré la hausse continue du coût des repas et du fonctionnement.

Chaque jour, la cantine sert environ 140 repas. Le mercredi, les accueils de loisirs de Marvejols et de Bourgs-sur-Colagne réunissent quant à eux entre 35 et 45 enfants.



Une tarification pensée pour tous

« Nous appliquons un tarif modulé en fonction du quotient familial, qui se situe entre 0,95 € et 3,75 €. La priorité est ainsi de rendre ce service accessible au plus grand nombre d'enfants » explique GHYSLAINE ITIER, adjointe à l'enfance et à la jeunesse.



Autre mesure en faveur des familles : la commune propose un repas à 1 € à la cantine pour les enfants issus de foyers défavorisés. « Nous voulons qu'aucun enfant ne soit privé d'un repas pour des raisons financières. » souligne l'élue.

Service public de qualité

À travers ces choix, la municipalité poursuit un même objectif : préserver le budget des familles tout en garantissant à chacun l'accès à un service public de qualité. Malgré des charges de fonctionnement en constante augmentation, la commune fait le choix de ne pas répercuter ces hausses sur les familles.

« Nous souhaitons également maintenir, sur le temps scolaire, les interventions de la police municipale et de la gendarmerie nationale autour des actions de prévention du harcèlement scolaire et de la sécurité, ceci grâce au soutien financier du CCAS » ajoute l'élue.

Programme «Lait et Fruits à l'École»

Autre initiative en faveur d'une alimentation saine : depuis début 2026, l'école de La Coustarade participe au programme national «Lait et Fruits à l'École». Deux fois par semaine, des fruits et légumes frais issus d'un fournisseur local sont distribués aux élèves de maternelle. Un dispositif cofinancé par l'Union Européenne, l'État et la Ville.



Le Centre Communal d'Action Sociale : solidarité, proximité et action du quotidien



Delphine Salson, adjointe déléguée à la santé et aux solidarités

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Marvejols agit chaque jour en faveur des seniors, des personnes en difficulté et des habitants en situation de handicap. Présidé par Mme Patricia Brémont, maire de Marvejols, le CCAS est un acteur essentiel de la solidarité locale.

Un héritage marvejolais au service des aînés

Le Conseil d'administration, composé d'élus et de représentants associatifs, réunit au 21 avril 2026 : Patricia Brémont (présidente), Delphine Salson (vice-présidente), Ghyslaine Itier, Marie-Angèle Hours, Hervé Cochet, Corine Castarède, Marie-Andrée Buisson, Catherine Dumortier, Maryse Bedos, Marie-Hélène Gral, Jean-Jacques Houdayer et Pascal Brunet.

Des actions concrètes pour les Marvejolais

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines du quotidien :

- organisation du repas des aînés et distribution de Gévau K'dos
- aide à l'installation de dispositifs de téléalarme,
- gestion du registre des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- ateliers de prévention routière pour les seniors
- bourse au permis de conduire pour les jeunes
- domiciliation administrative
- aides sociales facultatives : aide alimentaire, hygiène, soutien éducatif, nuitées d'hôtel ou encore aide funéraire

A travers ces dispositifs, le CCAS **accompagne les habitants les plus fragiles, lutte contre l'isolement** et favorise le maintien du lien social.

Un engagement municipal fort, au service de la solidarité et de la proximité.

Repas des aînés

Chaque février, un repas convivial est organisé à la salle polyvalente pour les 70 ans et plus inscrits sur la liste électorale. Ceux qui n'y participent pas reçoivent en contrepartie des bons d'achats Gévaud'K'do, valables dans les commerces Marvejolais.



traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente

Aide à la téléalarme

Le CCAS participe aux frais de dossier et d'installation d'un dispositif de téléalarme, afin de favoriser la sécurité et le maintien à domicile des personnes fragiles. Elle concerne les habitants de Marvejols de 60 ans et plus, ainsi que les personnes isolées, en situation de handicap ou en soins palliatifs. Le montant varie selon l'organisme.

Registre des personnes vulnérables

Un registre pour suivre et protéger les personnes vulnérables lors des canicules, grands froids ou épidémies. Inscription auprès du CCAS, par la personne concernée, un proche, un professionnel ou un représentant légal. Cela s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et les personnes en situation de handicap.

Atelier de prévention routière

Le CCAS organise chaque année une journée de prévention routière pour les seniors afin de les sensibiliser aux risques liés à la conduite et de rappeler les règles de sécurité. Au programme : une partie théorique (la signalisation, les évolutions du Code de la route et le constat amiable) et une partie pratique (temps de réaction, de conduire avec un moniteur d'auto-école et de découvrir les gestes de premiers secours.)



atelier prévention routière

Bourse au permis de conduire

Chaque année, le CCAS propose quatre bourses de 600 € pour aider des jeunes de la commune à financer leur permis de conduire (permis B). Les candidats doivent avoir entre 26 et 35 ans, résider à Marvejols depuis au moins un an, être français ou détenir d'un titre de séjour valide et présenter un projet dans lequel le permis favorise leur insertion.

En contrepartie : 74 heures de bénévolat dans des services communaux ou une association locale. Ces heures doivent être réalisées pendant la formation ou dans les six mois suivant l'obtention du permis.



bourse au permis de conduire

Domiciliation

La domiciliation administrative permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir leur courrier et accéder à certains droits et prestations. Pour en bénéficier, la personne doit pouvoir justifier d'un lien avec la commune de Marvejols.

Aides sociales facultatives

Dans le cadre de ses compétences, le CCAS peut proposer aux habitants de Marvejols des aides sociales facultatives, en complément des dispositifs légaux et réglementaires. Selon la situation et les critères d'attribution, ces aides peuvent concerner :

- aide alimentaire et les produits d'hygiène
- la prise en charge d'une nuitée d'hôtel
- une aide funéraire permettant des obsèques dignes ;
- une aide aux dépenses éducatives.

Le plein d'aventures

pour les jeunes de Marvejols

Séjours, camps et sorties : retour sur une saison bien remplie au service Enfance/Jeunesse. 59 enfants et ados ont participé aux séjours.



Vacances de printemps au lac du Salagou

26 enfants, (18 ados et 8 élémentaires), encadrés par Alice, Florian et Alexia, ont profité d'une semaine de vacances organisée par le service Enfance/Jeunesse au lac du Salagou. Au programme : activités nautiques, randonnées pour découvrir ce superbe paysage et gestion de la vie quotidienne en collectif. Une anecdote restera dans les souvenirs : **un sanglier s'est invité au camp**. À court de provisions pour son petit-déjeuner, il a chapardé du lait et du pain.

Un bel été à l'accueil de loisirs

De belles activités ont rythmé la saison : piscine, atelier d'expression, découverte de la nature et sortie au Vallon du Villaret pour les plus jeunes ; théâtre avec les jeunes de Montrodat, via ferrata et ball bouncer pour les ados.

Séjour à Meyrueis pour les ados

18 ados sont partis une semaine à Meyrueis avec Alexia et Florian. Petit frisson dès la première nuit, passée en bivouac à la belle étoile dans une zone d'estive, avec la rencontre du berger et de ses moutons très câlins. **Randonnée avec deux ânes**, installation à la ferme de Ribevenès, spéléo, visite de l'abîme de Bramabiau...

Une aventure inoubliable.

Camp au lac de Naussac

15 enfants de 6 à 10 ans sont partis une semaine camper aux abords du lac de Naussac avec Alice et Rhune.

Une première pour certains, quand à d'autres, déjà bien rodés, savaient planter les tentes.

Au programme : pêche, accrobranche et veillées contes, mais aussi de belles rencontres avec un groupe d'ados venus du Gard qui campait à côté, et une nuit commune avec les ados de Marvejols pour pratiquer l'accrobranche nocturne. Une expérience enrichissante.





Stationnement :

les bons réflexes



Le marché, place du Soubeyran

Le samedi matin, jour de marché.

Pour permettre l'installation des commerçants et garantir la sécurité de tous, le stationnement est interdit à la place du Soubeyran chaque samedi de 8h à 13h. Les véhicules encore présents peuvent faire l'objet d'un enlèvement. Pensez à libérer ces emplacements dès le vendredi soir : les riverains peuvent se garer sur les parkings à proximité.

La zone bleue, mode d'emploi.

En centre-ville, la zone bleue permet à chacun de trouver une place près des commerces. Le principe est simple: le stationnement y est gratuit mais limité à 1h30 par demi-journée et par véhicule, contrôle effectué via les horodateurs en saisissant le numéro d'immatriculation. Le respect de cette rotation profite à tous : commerçants, clients et riverains.



la zone bleue, place Cordesse

Sécurité routière :

la prudence est l'affaire de tous

La Police Municipale rappelle quelques règles essentielles du code de la route, trop souvent négligées en agglomération. La vitesse : en ville, la limite est de 50 km/h,, des zones à 30 km/h protègent les secteurs sensibles, notamment aux abords des écoles et des zones de rencontre à 20 km/h comme à la rue Droite et la rue Bonnet de Paillerets. Des contrôles réguliers sont effectués. Les stop : un arrêt complet est obligatoire, roues à l'arrêt. Le « stop glissé » constitue une infraction (amende de 135 € et retrait de 4 points).

À vélo, la nuit, soyez visibles : éclairage avant et arrière en état de marche, catadioptrés et gilet rétro-réfléchissant hors agglomération sont obligatoires. Un cycliste bien équipé est vu à 150 mètres, contre 30 mètres sans équipement. Ces règles n'ont qu'un objectif : la sécurité de tous, piétons, cyclistes et automobilistes.



Opération Tranquillité Vacances partez l'esprit léger

Vous vous absentez plusieurs jours ?

La Police Municipale veille sur votre domicile.

Grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), **service gratuit**, des patrouilles régulières sont effectuées à proximité de votre habitation pendant votre absence, de jour comme de nuit.

Comment en bénéficier ? Il suffit de vous inscrire au poste de Police Municipale, idéalement 48 heures avant votre départ, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou via le site Service Public.

Les bons réflexes avant de partir : verrouillez portes et fenêtres, ne laissez pas d'objets de valeur visibles, faites relever votre courrier par un voisin de confiance et évitez d'annoncer votre absence sur les réseaux sociaux. En cas de constat suspect, la Police Municipale prend contact avec vous ou la personne de confiance que vous avez désignée.

Contact Police Municipale:

Bd de Jabrun
48100 Marvejols
04 66 32 48 96
06 86 82 26 07

Tribunes

politiques



Expression libre

UNE VISION POUR DEMAIN

Pour cette nouvelle mandature, notre opposition sera constructive, mais ferme sur le respect des lois et du formalisme ainsi que sur les objectifs défendus lors de notre campagne.

Les premiers conseils municipaux ont été marqués par une tension avec la majorité, lors des prises de parole et des discussions. Cette attitude se retrouve dans le règlement intérieur proposé, qui réduit la marge d'expression et de proposition de l'opposition. Nous espérons que cette ambiance n'est que le contrecoup d'une campagne électorale très agressive à notre égard et que le débat démocratique retrouvera sa sérénité.

Le budget 2026 ne propose aucune baisse des taux communaux de taxe foncière et valide certaines dépenses dont la pertinence peut être interrogée.

Le niveau des engagements financiers réduit fortement les marges de manœuvre pour de nouveaux projets. Nous alertons dès aujourd'hui sur cette fragilité et demanderons une information régulière et transparente sur son évolution, afin d'éviter que les habitants ne soient demain confrontés à de nouvelles hausses de taxes ou à une diminution des services.

Les échéances électorales présidentielles et législatives de 2027 auront forcément des répercussions locales. Nous serons une force de proposition, mais aussi de vigilance et de contrôle de l'action municipale. Nous défendrons les intérêts des Marvejolais, proposerons des alternatives et veillerons à ce que les décisions soient prises dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Cet espace d'expression libre est réservé aux groupes composant le Conseil municipal. Les textes, informations et chiffres publiés sont respectés à la virgule près. Ils engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

Expression du groupe majoritaire

MARVEJOLS AU COEUR

Les Marvejolaises et les Marvejolais nous ont accordé une large confiance lors des élections municipales de mars dernier. Dès le lendemain de notre élection, notre équipe s'est mise au travail pour mettre en œuvre les engagements pris devant vous.

Notre ambition reste claire : agir concrètement, avec sérénité et dans un esprit de dialogue, au service de Marvejols et de tous ses habitants. Nous faisons le choix du travail et des résultats plutôt que des postures. Plusieurs projets sont déjà engagés.

Le square Jacques Secrétin fait l'objet d'une réhabilitation qui offrira bientôt un nouvel îlot de fraîcheur en cœur de ville. Nous préparons aussi la rentrée avec une attention particulière aux familles : depuis 2021, le bouclier tarifaire pour la cantine, la garderie et les centres de loisirs préserve le pouvoir d'achat. L'ouverture prochaine de la Maison des associations soutiendra un tissu associatif essentiel à la vitalité de la commune.

La réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement se poursuit, avec de nouvelles phases d'ici 2028.

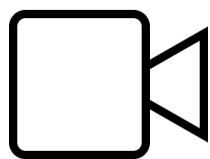
Au niveau intercommunal, nos quatorze élus travaillent avec l'ensemble des communes du territoire dans un esprit de coopération.

Fidèles à nos engagements et à votre écoute, nous continuerons d'agir avec détermination. Notre seule priorité demeure l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

ET MAINTENANT...

...c'est à vous.

Si vous souhaitez diffuser une information ou annoncer un événement dans le « Marvejols Infos », contactez la Ville par e-mail : communication@ville-marvejols.fr.



Les estivales de Marvejols : des jeudis animés à l'Esplanade

Cet été encore, les Estivales ont rythmé les soirées marvejolaises et rassemblé un public nombreux à l'Esplanade. Pendant six soirées, les habitants et visiteurs ont pu profiter d'une programmation variée mêlant musique, animations et instants de convivialité.

Du **2 JUILLET AU 20 AOÛT 2026**, l'Esplanade de l'Europe s'est transformé en lieu de rencontre et de fête. Concert de Luigi Rutigliano le 23 juillet, concert de Voltage Cover AC/DC le 2 juillet, sculpture de ballons, caricatures, la participation de l'Étoile Marvejolaise en première partie le 30 juillet... ont notamment séduit petits et grands, confirmant l'attachement des Marvejolais et à ses rendez-vous devenus incontournables de la saison estivale.

Au delà de l'animation, les Estivales ont aussi soutenu la vie locale : **commerçants, restaurateurs et producteurs** ont bénéficié de cette dynamique, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

La réussite de cette édition doit beaucoup à l'engagement des associations, des bénévoles et des services municipaux, que la Ville tient à remercier chaleureusement. Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles soirées estivales.



concert de Luigi Rutigliano le 23 juillet



concert de Voltage Cover AC/DC le 2 juillet



concert du 06 août avec Les Duganels



la population venue nombreuse

Concert «Le duo presque classique»

SAMEDI 29 AOÛT 2026, la place Daurade a accueilli «Le duo presque classique». Le temps d'une soirée, les deux musiciens ont revisité avec fantaisie Bach, Mozart, ou encore Vivaldi, sur des instruments farfelus, pour un concert aussi surprenant que réjouissant. Un beau moment musical qui a séduit petits et grands.



Concert
Le duo presque classique
Samedi 29 août 2026 - 20h
PLACE DAURADE - MARVEJOLS

DURÉE : 1H15
TARIF : 6 €
GRATUIT - 12 ANS

BACH, MOZART, HAËNDEL, VIVALDI... REVISITÉS PAR
DEUX MUSICIENS TALENTUEUX AUX INSTRUMENTS DÉCALÉS.

BILLETS EN VENTE À L'OFFICE DU TOURISME OU SUR PLACE, PLACE DAURADE.

Marvejols

Fête Votive

DU 13 AU 16 AOÛT, la Fête votive a une nouvelle fois animé la commune et rassemblé de nombreux habitants et visiteurs. Durant ces quatre jours, la fête foraine a pris place sur l'Esplanade, proposant manèges et gourmandises pour petits et grands. Les soirées guinguette des 14 et 15 août ont également rencontré un beau succès et permis au public de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive. Parmi les temps forts de cette édition, le show laser du vendredi soir a offert un spectacle inédit et particulièrement apprécié du public. Le traditionnel corso fleuri du 15 août a également rassemblé de nombreux participants et spectateurs dans les rues de la ville, avec la participation des écoles de la ville.



Concert du 24 octobre 2026: Des chansons plein la tête

Ils sont issus d'émissions musicales télévisées célèbres, ils aiment les chansons et ont décidé de se rassembler pour présenter un concert à Marvejols **LE SAMEDI 24 OCTOBRE 2026** à 20h30 à la salle polyvalente. Venez découvrir le spectacle et reprendre avec les artistes ces airs célèbres. Au programme : des tubes d'hier, d'avant-hier et d'aujourd'hui, destinés à ravir les spectateurs de tous âges. Une douzaine d'artistes seront sur scène bénévolement. Les bénéfices collectés par les concerts seront versés à une association caritative.